

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part au vote
19	19	15

Date de la convocation :
18/03/2025

Date de l'affichage :
18/03/2025

L'an deux mille vingt-cinq et le 31 mars à 18 heures 30,
le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle Arnaud Beltrame
sous la présidence de Monsieur André Brundu,

Présents :

Mesdames et Messieurs André Brundu, Jean-Jacques Andrieu, Christian Carteyrade Sylvie Devassine, Mireille Gassier, Fabian Herrero, Elodie Dolhadille Jansen, Josiane Julien, Lebois Didier, Jean-Pierre Matini, Kati Moulet,

Procurations :

Monsieur Tricou Sébastien donne procuration à Madame Kati Moulet,
Monsieur Daniel Weyh donne procuration à Monsieur Jean-Jacques Andrieu,
Madame Isabelle Pinon donne procuration à Madame Françoise Turrbio
Madame Karine Noguéra donne procuration à Madame Sylvie Devassine

Absents excusés : Messieurs Pierre Philippe Carpentier et Alain Courtois ; Mesdames Isabelle Dos Reis et Françoise Turrbio.

En début de séance et en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la désignation du secrétaire de séance : Monsieur Fabian Herrero

Délibération n°D2025_14 : Vote des subventions aux associations pour l'année 2025

Monsieur Christian Carteyrade expose :

Il est rappelé aux membres du Conseil Municipal que chaque année de nombreuses associations sont soutenues par la commune, dans le cadre de leurs activités et des prestations qu'elles peuvent offrir au public. Considérant que la commune peut attribuer des subventions aux associations présentant un intérêt local, Considérant qu'il convient d'adopter une délibération pour pouvoir verser des subventions aux associations, étant précisé que toutes les demandes des présidents des associations ont été analysées afin de pouvoir effectuer un bilan de l'activité de l'association, du nombre d'adhérents, des projets de développement et des besoins pour l'année 2025.

Considérant la proposition de la commission de la vie associative le 13 mars 2025,

Considérant la commission des finances du 17 mars 2025,

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur la répartition des subventions aux associations pour l'exercice 2025.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **D'ATTRIBUER** les subventions aux associations selon le détail ci-dessous. Les sommes allouées seront prélevées sur le chapitre 65 article 65748.

ASSOCIATION	PROPOSITION 2025
Les Pitchounets	13 504.00
OCCE primaire	6 000.00
OCCE maternelle	2 800.00
Comité des fêtes	950.00
JSOA	1 000.00
COS	1 500.00
AGV	750.00
Joyeux lurons	500.00
La mascotte	500.00

Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le

S²LO

ID : 030-213000201-20250331-D2025_14-DE

Tennis	600.00
ACC	600.00
Récrés d'Aubord	500.00
RTT	650.00
CAPA	550.00
La boule joyeuse	400.00
Highlights	200.00
A chacun son Isa Gym	550.00
De fil en aiguille	250,00 €
Prévention routière	50,00 €
Grpmt sanitaire apicole	300.00 €
Foyer socio-éducatif collège La Vallée Verte	200.00
TOTAL PREVISIONNEL	32 354.00€

Le secrétaire de séance



Le Maire,
André BRUNDU

